

CONTRIBUTION ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN IFSI



Présentation de la FNESE	3
Préambule	4
Un apprentissage disparate	5
Propositions	6
Evolutions	8
Résumé des positions de la FNESE	9

I. Présentation de la FNESI

La FNESI est une association de loi 1901 qui agit indépendamment de tout parti politique, de toute confession religieuse et de tout syndicat. Elle a été créée en octobre 2000 pour répondre au manque de représentation des étudiant·e·s en soins infirmiers (ESI) dans le cadre de leur formation.

Les membres fondateurs de la FNESI ont coordonné les différents mouvements régionaux existants et ont permis le rassemblement de plus de 14 000 étudiant·e·s dans les rues de Paris, le 23 octobre 2000. Cette manifestation a permis l'ouverture de négociations avec le Ministère de l'Emploi et des Solidarités. Ceci aboutissant, par la suite, à la signature d'un protocole d'accord **visant à mieux reconnaître le statut de l'étudiant·e en soins infirmiers mais permettant également d'améliorer sa formation, ses conditions de vie et d'études.**

Depuis, la **FNESI est reconnue comme seule structure représentative des 96 000 étudiant·e·s en soins infirmiers en France.** À ce titre, elle **défend les intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des étudiant·e·s en soins infirmiers, et exprime leurs positions sur tous sujets les concernant.**

Les étudiant·e·s en soins infirmiers sont aujourd'hui réparti·e·s dans près de 330 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sur le territoire français. Notre structure les représente auprès des **Ministères de tutelle de la formation** mais également auprès de tous les **partenaires et institutionnels** impliqués dans celle-ci, notamment les **collectivités territoriales.**

La FNESI porte une réflexion continue sur la nature et l'**organisation de la formation** en soins infirmiers, sur la **profession d'infirmier·ère** et plus largement sur les **problématiques de santé.** C'est par celle-ci qu'elle a toujours su être force de propositions et porter une vision d'avenir sur la société.

II. Préambule

Dans un monde où la mobilité est accessible et facilitée, les personnes y voyagent aisément et peuvent potentiellement devenir patient·e·s hors de leurs frontières. Une nouvelle demande apparaît donc au sein de notre pratique : **la maîtrise des langues internationales par les professionnel·le·s en sciences infirmiers**. Levier indispensable pour une prise en soins adaptée et personnalisée, du·de la patient·e.

Dans ce contexte, les études en soins infirmiers sont vouées à évoluer. Nous tenons à une volonté, depuis plusieurs années, d'**harmonisation des pratiques des professionnel·le·s** et à une situation d'**intégration universitaire de notre formation**.

La barrière de la langue est un véritable frein à une prise en soins de qualité. En effet, la communication est une notion de base de notre formation et nous ne pouvons plus fermer les yeux sur l'ouverture que nous avons sur le monde d'aujourd'hui.

Acquérir des compétences en langues est devenu indispensable afin de répondre à aux prises en soins variées et internationales. Elles sont essentielles afin d'identifier les maux et demandes des patient·e·s pris·e·s en soins.

Toutefois, ce caractère indispensable ne semble pas être compris à sa juste valeur dans la formation. Pourtant intégrée dans un processus d'intégration universitaire depuis 2009, **l'enseignement des langues ne répond pas aux mêmes critères que dans le reste de l'enseignement supérieur**. En effet, alors que chaque filière universitaire a la possibilité de développer un apprentissage dans plusieurs langues, la formation infirmière ne propose que l'enseignement de l'anglais. Pour rappel, l'apparition de l'anglais dans le référentiel de 2009 répond aux exigences du processus de Bologne afin de légitimer le grade licence attribué aux ESI. Néanmoins, celui-ci est loin de répondre aux besoins des étudiant·e·s, de la recherche et de l'internationalisation des échanges.

C'est ainsi que, de par notre volonté d'ouverture à l'international de nos études et pratiques, nous souhaitons à travers cette contribution, défendre un meilleur apprentissage des langues et une plus grande offre de formation avec une possibilité d'apprentissage de plusieurs langues.

La FNESI a lancé au mois de mars une enquête destinée aux étudiant·e·s en soins infirmiers du territoire afin de connaître leur ressenti vis-à-vis de l'Unité d'Enseignement (UE) 6.2 - Anglais. Ce questionnaire numérique de 15 questions synthétiques a été diffusé de mars à mai 2021. Il était anonyme, seul l'IFSI de rattachement étant demandé. Ce sont au total 150 IFSI de tout le territoire qui sont représentés par les ESI répondant à cette enquête. Toutes les régions y sont représentées par au moins 1 IFSI. Ce grand nombre de réponses nous permet une meilleure représentativité et des données en accord avec le terrain.

III. Un apprentissage disparate

A l'issue de l'analyse de l'enquête, le constat est assez sombre. Les chiffres parlent d'eux même : **50,2 %** des ESI ont l'impression de **stagner** dans leur niveau d'anglais. Cela signifie que selon eux, aucune progression n'est soulevée durant leur cursus universitaire. Pire encore, **25,4 %** ont l'impression de **perdre** en niveau linguistique. De manière générale, les ESI donnent une moyenne de **3 sur 5** à l'apprentissage de l'anglais. Il est donc aujourd'hui nécessaire de revoir cette UE afin de former des professionnel·le·s capables de prendre en charge tou·te·s les patient·e·s, peu importe la langue parlée.

L'enquête révèle que 41,3% des cours sont dispensés par des institutions privées ou des plateformes numériques. Cette donnée nous montre que l'ensemble des instituts de formation ne se saisit pas de l'apprentissage des langues. Il est dommage de constater qu'une Unité d'Enseignement incluse dans le référentiel de formation **n'est pas considérée comme toutes les autres**. De surcroît, cette particularité n'est pas généralisable : l'UE 6.2 est la seule UE qui témoigne d'autant de disparité entre les IFSI, entraînant de nombreuses conséquences : retard ou perte du niveau en anglais, inégalités d'apprentissages, mise en difficulté sur le terrain de stage ainsi que dans la pratique professionnelle...

Des solutions comme des cours dispensés par des GRETA (GRoupe d'ÉTABlissements) ou des écoles privées ont parfois été évoquées mais cela ne permettrait pas une homogénéisation de l'enseignement sur le territoire. D'autres moyens existent, tels qu'**une intégration pleine et entière à l'université pour bénéficier des enseignements dispensés par des linguistes de l'Université**.

IV. Propositions

La majorité des étudiant-e-s n'ont jamais passé d'évaluation déterminant leur niveau d'anglais. Il serait réellement intéressant de généraliser ces examens au national. En effet, ce genre d'évaluation permettrait une adaptation du cours d'anglais selon les acquis de l'étudiant-e afin de lui permettre de progresser au mieux lors de son cursus. Cette mesure existante au sein de plusieurs IFSI semble efficace. En effet, les ESI témoignent d'une aisance et semblent pouvoir avancer à leur rythme sans avoir la « *pression du groupe qui avance plus vite* ». **Afin de permettre une démarche d'apprentissage plus qualitative et personnalisée, la FNESI se positionne en faveur d'une évaluation de niveau de langue proposée en début de cursus. Il est cependant nécessaire qu'elle soit cadrée afin de garder son caractère bénéfique pour les ESI.**

La FNESI soulève tout de même qu'il est indispensable que ces évaluations de niveau soient faites dans le respect de l'étudiant-e et qu'elles ne deviennent pas un critère discriminant. Il existe aujourd'hui des plateformes numériques qui permettent à l'étudiant-e de faire le test chez soi, à son rythme. **Ce test doit être proposé gratuitement afin de ne pas allonger la liste de frais complémentaire déjà existante en IFSI.**

Quant au manque d'enseignant-e-s agréé-e-s, depuis plusieurs années, la formation en soins infirmiers tend vers une intégration universitaire pleine et totale. Les UE se voient partagées entre l'enseignement par l'équipe pédagogique de l'IFSI et par l'Université. Dans cette logique, il semble important que les Universités soient également incluses dans le processus d'apprentissage des langues. Cependant, seulement 12,4% des cours sont dispensés par l'université.

Nous pourrions imaginer ici un double maillage entre les formations purement linguistes (type Langues Etrangères Appliquées ou Langues Littératures Civilisations Etrangères Régionales) et la formation en soins infirmiers. Cela permettrait aux étudiant-e-s de prétendre à une formation en langues de meilleure qualité et ainsi d'obtenir un niveau d'anglais universitaire. **La FNESI demande à ce que les ESI reçoivent des enseignements par des professionnels certifiés.** Dans un souci d'uniformisation de notre formation, La FNESI se positionne en faveur de la **généralisation des cours de langue en présentiel et demande à ce que ces cours soient dispensés par l'Université.**

En effet, il est aujourd'hui indispensable de permettre à tou·te·s les étudiant·e·s d'accéder à un même niveau d'enseignement afin de leur garantir un niveau de langue suffisant à prendre des patient·e·s en charge de manière efficace lors de leur sortie de diplôme. Des cours en présentiel dispensés par un professeur spécialisé en langue étrangère de l'Université semble être la solution à ce problème.

Dans une dynamique d'adaptation de la formation, les étudiant·e·s soulèvent la nécessité d'heures supplémentaires des enseignements d'anglais. **En effet, une majorité d'entre eux trouve le temps d'apprentissage insuffisant pour progresser.** Ce constat étant fait, il est également mis en évidence **le besoin et l'importance d'un apprentissage du vocabulaire sanitaire et professionnel** afin de transposer au mieux les enseignements à la pratique professionnelle.

C'est d'ailleurs dans un besoin de transposer les acquis aux pratiques professionnelles que les méthodes d'apprentissage doivent être revisitées. Il est aujourd'hui indispensable de mettre fin à l'apprentissage de l'anglais par des vidéos ou des textes écrits. **La pratique orale est le moyen le plus adapté pour permettre à des futur·e·s professionnel·le·s de santé de communiquer avec des patient·e·s.** La simulation pourrait ici être un outil à mettre en place afin de répondre à cette problématique. En effet, cette pédagogie innovante est un moyen non négligeable d'entraîner les ESI à prendre en soins des patient·e·s étranger·e·s. Ceci afin qu'il·elle·s soient à l'aise ensuite lors de leur arrivée en service. De plus, les entraîner à parler en amont ne peut que conforter les étudiant·e·s dans leur pratique et ne pas appréhender les différents échanges.

La FNESI estime que seul l'apprentissage par visioconférence à minima peut être accepté. **Apprendre une langue étrangère par capsules vidéo est impossible et ne remplacera jamais l'interaction entre plusieurs personnes.** Les bénéfices d'un véritable cours de langue sont nombreux : pratique de la langue vivante, adaptation selon le niveau de l'étudiant·e, personnalisation des cours, interaction entre étudiant·e·s, spontanéité... A nouveau, nous insistons, seuls les cours en présentiel ou en visioconférences avec des enseignant·e·s agréé·e·s peuvent être prodigués.

V. Evolutions

Pour aller plus loin dans ce processus d'intégration universitaire et son intérêt dans l'apprentissage des langues étrangères, les échanges et plus particulièrement le programme ERASMUS + sont des projets à mettre en avant. L'immersion dans un pays étranger est le moyen le plus efficace d'apprendre une langue et d'en comprendre la culture. **Permettre à des ESI de passer un semestre à l'étranger répondrait de manière efficace et efficiente aux différentes problématiques** soulevées dans cette contribution : découverte d'un nouveau pays et d'une langue, immersion dans un système de santé différent, travail sur l'indépendance de prise d'initiatives, la recherche professionnelle... Les avantages sont nombreux et non négligeables pour demander une mise en place rapide du processus.

Par la position de l'accès à la mobilité des ESI, nous soulevons la nécessité d'une proposition d'apprentissage d'autres langues. La France est frontalière avec 8 pays, dont 3 parlant d'autres langues que le français (allemand, italien, espagnol). Celles-ci sont d'ailleurs enseignées dès le collège. Les langues régionales peuvent aussi être comptées dans ces autres langues (breton, corse, occitan...). Nous pouvons aussi ajouter que la France est un pays visité par de nombreux·ses touristes venus du monde entier qui peuvent être amené·e·s à être hospitalisé·e·s en France. Bien que la majorité des patient·e·s soient **francophones, la possibilité d'apprendre une autre langue ne peut être qu'un plus. La communication, rudiment de notre formation et à posteriori de notre métier, serait plus simple. Pouvoir s'adapter aux patient·e·s en proposant une autre langue optionnelle en plus de l'anglais serait une véritable plus value de la formation.**

Enfin, la Langue des Signes Française (LSF) pourrait également être proposée sous forme d'option. L'inclusivité des soins est une base de notre métier. Les associations étudiantes ont su identifier le besoin des étudiant·e·s d'apprendre cette langue si utile en service. Elles sont aujourd'hui nombreuses à proposer des cours de langue des signes de manière bénévole afin de répondre à une demande toujours plus grandissante des ESI. L'apprentissage de la LSF paraît aujourd'hui une nécessité. Les infirmier·e·s font partie des personnes en contact direct avec les patient·e·s et comme nous avons pu le citer plus tôt, la communication est une base indispensable de notre métier. Aujourd'hui, trop peu de professionnel·le·s sont sensibilisé·e·s à la LSF et cela marginalise les patient·e·s sourd·e·s ou malentendant·e·s qui ne peuvent bénéficier d'une prise en charge équitable.

La FNESI se positionne donc pour la proposition de plusieurs cursus linguistiques au sein de la formation afin que l'étudiant·e puisse bénéficier d'une approche personnalisée des langues.

Résumé des positions de la FNESI

Le constat est sans appel, les étudiant·e·s ont besoin d'une adaptation de l'apprentissage des langues. Malgré l'intégration universitaire qui s'éternise depuis maintenant plus de 10 ans, nous pouvons noter que les IFSI se saisissent encore trop peu des disciplines linguistiques et que les Universités sont peu ou pas impliquées dans cette UE.

La FNESI demande :

- Une refonte du référentiel de la formation en soins infirmiers.
- Une évaluation du niveau d'anglais à l'entrée en IFSI afin de pouvoir adapter les cours de chacun·e.
- Des cours d'anglais dispensés par l'Université pour l'ensemble des étudiant·e·s en soins infirmiers.
- Priorisation de l'apprentissage basé sur la compréhension orale et l'expression orale ainsi que le vocabulaire sanitaire.
- Des cours d'anglais uniquement en présentiel ou en visioconférence permettant une interaction avec l'enseignant·e et les autres étudiant·e·s de la promotion.
- Donner la possibilité aux étudiant·e·s d'accéder à la mobilité lors de départs avec le programme ERASMUS + et donc de pratiquer de nouvelles langues.
- La possibilité d'apprendre une autre langue en IFSI : langue étrangère, régionale ou langue des signes.